

---

# Vers une Europe des droits de l'homme

Marie-Cécile Renoux

---

*Déléguée d'ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne, Marie-Cécile Renoux livre ici son point de vue sur le rôle de mobilisation et de veille de sa délégation en ce qui concerne les politiques européennes mises en œuvre et leur impact sur la vie des plus pauvres.*

RQM : Pourquoi une représentation d'ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne ?

MCR : Notre mission est de rassembler les différents partenaires autour d'un objectif prioritaire pour l'Union européenne : éradiquer l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale. Cet objectif qui oblige à s'unir, ne peut être atteint qu'en mobilisant des responsables politiques et institutionnels.

RQM : Quel constat peut-on faire ?

MCR : Comme la construction européenne, c'est une démarche « à petits pas ». Dans une précédente Revue Quart Monde, Olivier Gerhard<sup>(1)</sup> retraçait treize années de mobilisation de très nombreux partenaires qui avaient permis à l'Union européenne de se fixer en 2000 des objectifs et une méthode pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'était l'ambition affichée au sommet de Lisbonne : « Donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté » dans les dix ans à venir. Cette stratégie n'a pas été suivie des effets annoncés et la crise a encore aggravé la situation.

Les très pauvres et exclus ne sont pas

les premiers bénéficiaires des nouvelles opportunités, et les politiques mises en œuvre ne les atteignent pas. L'Europe, qui a proclamé en 2000 la Charte des droits fondamentaux, n'a pas réussi à ce que tous ses habitants se sentent respectés dans leur dignité. Elle nous montre aussi que l'amélioration générale du niveau de vie d'un pays ne garantit pas la justice pour tous.

RQM : Un bilan peu satisfaisant. Sur quels leviers ATD Quart Monde peut-il s'appuyer ?

MCR : Au Parlement européen, des députés de diverses sensibilités sont rassemblés au sein de l'intergroupe « Extrême pauvreté et droits de l'homme – Comité Quart Monde ». Cet intergroupe vise à contribuer aux travaux du Parlement en s'appuyant sur l'expérience, la pensée et les aspirations des personnes et familles les plus exclues à cause de la pauvreté afin que les différents dossiers, rapports et propositions soient analysés à la lumière de leur expérience. C'est un espace où les plus pauvres peuvent se faire entendre afin que leur questionnement soit relayé dans les différents partis politiques. Il s'agit

---

Volontaire permanente du Mouvement international ATD Quart Monde, **Marie-Cécile Renoux** en est la déléguée auprès de l'Union européenne.

---

(1) Olivier Gerhard, *Du financement de programmes à l'élaboration d'une stratégie*, RQM N° 181, Février 2002.

d'intégrer l'objectif de la lutte contre l'extrême pauvreté dans les politiques d'une relance économique respectueuse de l'environnement, dans une démarche de solidarité avec les pays les plus frappés par la crise actuelle, en mettant en œuvre les moyens pour garantir cette dimension transversale.

**RQM :** Et vis à vis des autres institutions, quelle initiative la délégation peut-elle avoir?

**MCR :** Un exemple : les 28 et 29 octobre dernier à Bruxelles, la Commission européenne organisait deux journées de rencontres à l'intention des médias pour présenter les grandes orientations de l'année 2010 « Année européenne de lutte contre l'exclusion » et réfléchir avec eux sur le rôle des médias dans la représentation de la pauvreté. Plus de quatre cents personnes, venant de tous pays, journalistes, fonctionnaires européens, représentants des ONG y participaient. Nous avons pu, avec l'aide de membres de la Commission, intervenir dans l'organisation de ces journées. ATD Quart Monde a été invité à participer sous trois formes : une intervention lors de la conférence « Pauvreté entre réalité et perceptions : le défi de la communication », un atelier de croisement des savoirs avec une trentaine de journalistes de plusieurs pays et une visite de la Maison des savoirs de Bruxelles<sup>(2)</sup>.

Les militants Quart Monde ont exprimé avec force combien la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne peut se faire sans l'apport des personnes vivant elles-mêmes la grande pauvreté, et comment la médiatisation peut être cause de discrimination et facteur d'aggravation de la situation des familles.

Autre exemple. Nous cherchons à poursuivre et approfondir la contribution participative des personnes en situation de grande pauvreté avec l'ensemble des partenaires, notamment par les Universités populaires Quart Monde européennes, et par les ateliers de croisement des savoirs, au Comité économique et social européen par exemple.

Ces interventions sont très concrètes et sont susceptibles d'avoir des prolongements. Ainsi un fonctionnaire européen propose de monter une co-formation entre des fonctionnaires de la Commission et des personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté.

**RQM :** La lutte contre la pauvreté passe aussi par un combat pour les droits de l'homme ?

**MCR :** Il s'agit en effet de développer une approche de la lutte contre l'extrême pauvreté basée, non pas sur l'urgence et l'assistance, mais sur les droits de l'homme, en veillant à l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne<sup>(3)</sup>, et des textes fondateurs proposés par le Conseil de l'Europe. Au niveau de l'Union européenne, ATD Quart Monde est membre de la plateforme de la société civile de l'Agence des droits fondamentaux, qui doit promouvoir les droits des citoyens européens. A ce titre, nous demandons que l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale soient introduites dans programme de l'Agence. Le traité de Lisbonne donnant valeur contraignante à la Charte des droits fondamentaux, nous espérons que l'Agence prendra en compte les situations de discrimination d'origine sociale et cherchera à révéler les discrimi-

---

(2) Voir RQM N°213, *Médias et pauvreté*, Février 2010.

---

(3) La Charte des droits fondamentaux, proclamée le 7 décembre 2000, comporte 54 articles définissant les droits fondamentaux des personnes au sein de l'Union européenne (dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté et justice).

nations auxquelles sont soumis les plus pauvres dans nos sociétés.

RQM : En quoi cette année 2010 peut-elle être porteuse d'espoir ?

MCR : Cette année 2010 aura un sens si elle suscite une prise de conscience générale et une mobilisation à la fois citoyenne et politique. La lutte contre la pauvreté est l'affaire de tous. Elle est l'affaire des responsables politiques qui doivent oser prendre les mesures qu'exige la situation vécue par les plus pauvres. Et ceci à tous les niveaux de pouvoir : local, régional, national, européen. Elle est aussi l'affaire de tous les citoyens que nous sommes.

RQM : Comment le Mouvement y participe-t-il ?

MCR : ATD Quart Monde a fait un choix, celui de rejoindre et soutenir les jeunes, en priorité ceux qui ont le moins de liberté, dans leurs projets personnels et pour contribuer à bâtir une Europe qui n'oublie personne. Déjà des jeunes réfléchissent et agissent.

RQM : Le Conseil européen a défini en mars sa stratégie à l'horizon 2020. Qu'en pense le Mouvement ATD Quart Monde ?

MCR : Même si l'objectif de réduction de la pauvreté est inscrit comme un des cinq objectifs clés de la nouvelle stratégie de l'Union « Europe 2020 », nous sommes déçus car nous espérions que le Conseil européen se fixerait des objectifs plus ambitieux en matière de lutte contre la pauvreté. Le Conseil européen doit revenir sur cette question lors de sa réunion en juin 2010, après avoir poursuivi les travaux sur des indicateurs appropriés.

Avant le Conseil européen de printemps, ATD Quart Monde s'était inquiété de la proposition de la Commission de réduire de 25% le nombre de personnes vivant sous le seuil de

pauvreté fixé à 60% du revenu médian. On sait que cette politique risque d'aboutir à un « écrémage », laissant toute une partie de la population au ban de la société.

Le Mouvement ATD Quart Monde espère donc que cette période de réflexion permettra aux chefs d'État et de gouvernement de s'accorder, en juin, sur un objectif ambitieux et des engagements concrets et mesurables, en veillant à ce que ces objectifs et ces indicateurs prennent en compte les personnes les plus éloignées du droit.

RQM : L'Union européenne donne souvent aux populations le sentiment d'être éloignée d'elles...

MCR : Face à la crise et aux inquiétudes qu'elle suscite, ATD Quart Monde appelle les responsables européens à s'engager sur la base de programmes qui aient l'ambition et l'audace d'atteindre les populations en situation de pauvreté extrême, dans un esprit d'équité, pour mettre fin au gâchis humain que représente l'abandon des plus vulnérables.

Nous invitons l'Union européenne à établir un partenariat avec les personnes en situation de pauvreté et les associations de la société civile engagées avec elles. En effet, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit se faire avec la participation des plus pauvres eux-mêmes, car ce sont eux qui peuvent le mieux dire si une politique est efficace ou non. En 1987, pour les trente ans du traité de Rome, Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde avait adressé cet appel qui reste d'une grande actualité : « *Amis ici présents, je lègue à chacun cette interrogation : suis-je vraiment un artisan de l'Europe de tous ? Ce que je fais, ce que je dis, ce que je propose, permet-il la réalisation d'une Europe où les plus pauvres seront enfin libérés ? Permet-il la réalisation d'une Europe des droits de l'homme ?* ». ■